

Guide complet du Nageur (Client)

MonMonit
Service de jumelage

Dernière mise à jour
Mars 2024





Table des matières

Introduction	2
Fonctionnement du système de jumelage - Été	3
Fonctionnement du système de jumelage - Reste de l'année	7
Tarifs et dons	8
Clauses de non-responsabilité et mises en gardes	9



Introduction

Bienvenue sur le guide complet du nageur (client).

*Le formulaire de réservation - client (<https://forms.gle/jMazFHmgunNZiJja8>) contient toutes les informations nécessaires pour utiliser le service.

Si vous voulez plus d'informations, ce document est pour vous.*

Nous avons créé ce service parce que nous avons pris conscience dans les dernières années de l'immense besoin de cours de natation de la ville de Québec.

Nous voulions combler ce besoin tout en:

1. Prenant en compte la réalité et les besoins des moniteurs de natation de la ville
2. Générant un système efficace et juste pour les nageurs et pour les moniteurs
3. Offrant un service qui serait profitable pour tous les partis, soit MonMonit, les moniteurs de la ville de Québec et les nageurs de la ville de Québec.

L'objectif de ce guide est de rassembler toute l'information nécessaire et/ou intéressante pour les moniteurs nageurs utilisant MonMonit.

Le guide contient:

- Les informations sur le jumelage
- Les tarifs des moniteurs et de MonMonit
- Les informations nécessaires pour effectuer un don
- Des références aux clauses de non-responsabilité et autres documents.

Note

Ce document sera mis à jour au fur et à mesure du développement de MonMonit. Si vous avez des questions qui ne figurent pas dans le document, écrivez-nous au info@monmonit.com et nous vous répondrons par courriel avant de bonifier ce document.



Fonctionnement du système de jumelage - Été

Notre système utilise un code informatique qui permet d'établir des matchs entre les arrondissements que le moniteur couvre et celui où vous désirez suivre les cours. Il vérifie aussi si vos disponibilités et celles des moniteurs concordent.

Si les dates, les heures, ou les arrondissements ne correspondent pas entre les moniteurs et vous, le système génère pas de match. Il n'y aura pas de vérification manuelle pour déterminer si un client pourrait être pris en charge par un moniteur durant la saison d'été. Il faut donc savoir optimiser ses disponibilités pour être sélectionné par le système automatique.

Pour optimiser vos chances d'obtenir un match, il faut fournir un maximum de disponibilités où vous êtes réellement disponibles.

Nous vous demandons de ne pas abuser du système en indiquant des dates et heures où vous ne serez pas disponible.

Avant de vous mettre en contact avec le moniteur, nous allons confirmer que vous êtes toujours disponibles aux dates et heures qui ont matchés, et nous vous indiquerons les tarifs du moniteur.

Les moniteurs sont chargés pour tous les clients jumelés (c'est-à-dire lorsque vous êtes mis en contact avec le moniteur).

En cas d'annulation de votre part après le jumelage, des frais de 50% du frais normal seront imposés au moniteur qui vous a été attribué, ce qui est regrettable pour eux.

Si vous souhaitez annuler un cours après un jumelage sans impacter le moniteur, vous pouvez le contacter pour proposer de payer ce frais de 50% du frais normal (25\$ pour la saison d'été 2024).

Vous n'êtes toutefois pas contractuellement obligés de le faire.

Après la réception de votre confirmation de disponibilité et après l'encaissement du frais de jumelage de la part du moniteur, nous vous mettrons en contact avec votre moniteur. À ce stade là, vous pouvez discuter des dates de cours, prévoir des dates de réajustements en cas de pluie ou de vacances (si possible), et déterminer la meilleure méthode de collecte de paiement avec votre moniteur.

Normalement, après cette étape, vous aurez déterminé les dates de cours et toutes les autres informations importantes et il ne vous restera plus qu'à suivre les cours.



Piscine privée ou publique?

Il n'y a pas de règle concernant les piscines privées ou publiques pour l'utilisation de MonMonit.

Cependant, sachez que certains moniteurs n'acceptent pas de donner des cours dans les piscines publiques.

On recommande donc aux clients de tenter d'avoir accès à une piscine privée (cours arrière, condo, piscine de quartier à accès semi-public, etc.) avant de remplir le formulaire pour des cours dans une piscine publique.

Procédure en cas de certains imprévus possibles:

1. Vous annulez vos cours après la prestation du premier cours.

Une fois que le premier cours est donné, le moniteur devient entièrement autonome et responsable des annulations, et aucun remboursement n'est offert.

MonMonit pourra agir comme médiateur dans certains cas, mais nous ne garantissons aucun résultat.

N'abusez pas de ce pouvoir en tant que client, les cas d'annulations après le premier cours seront tous évalués par MonMonit. Les moniteurs ont donc le droit de défendre leur position. Dans le cas où MonMonit juge que le client aurait abusé de l'annulation, une note est ajoutée à son dossier ainsi qu'une pénalité pour les années futures.

2. Le moniteur annule les cours avant ou après la prestation du premier cours

Aucun remboursement n'est effectué au moniteur, et une note est ajoutée à son dossier ainsi qu'une pénalité pour les années futures.

Pour ce qui est de vos cours, nous tenterons de trouver un remplaçant rapidement, mais ne pouvons rien garantir.

Dates importantes et période de mise en fonction du système automatique

Ouverture des formulaires pour l'été: 1 mars

Début de la période de jumelage: 1 avril

Fin de la période de jumelage "typique": 31 mai

Fin du jumelage pour l'été: 30 juin



Période normale des cours d'été: mi-juin à la fin août
(possibilité de cours en septembre selon les disponibilités du moniteur et des moniteurs)

Du 1 avril au 31 mai, nous surveillerons activement, à tous les jours de la semaine de travail, si de nouveaux matchs ont été générés.

Il est donc important de partager vos disponibilités pour la période normale de cours dans le formulaire de disponibilités avant le 1 Avril pour maximiser vos chances de trouver un moniteur.

Il est possible de remplir le formulaire jusqu'au 30 juin, mais vos chances de trouver un jumelage diminuent au fur et à mesure que la saison avance.

Typiquement, la grande majorité des jumelages sont terminés avant le 31 mai.

Cependant, des jumelages occasionnels sont possibles durant le mois de juin.

Pour obtenir des moniteurs à l'extérieur de la période normale des cours d'été, ou pour obtenir de nouveaux moniteurs après le 30 juin, écrivez-nous un courriel à info@monmonit.com ou info@natationbellavance.com

Préférences d'horaires

Pour l'année 2024, il n'y a pas de système pour déterminer la préférence des plages horaires que vous indiquez.

Cette amélioration est dans la liste de systèmes à développer dans le futur!

Jusqu'à ce qu'elle soit disponible, nous vous invitons à indiquer toutes les plages horaires où vous seriez potentiellement disponible.

Vous pourrez communiquer avec le moniteur pour voir s'il est possible d'obtenir votre plage horaire préférée.

Il est cependant possible que le moniteur ne soit pas disponible à cette plage horaire, alors assurez vous de n'inclure que des plages horaires où vous serez disponible.



Fonctionnement du système de jumelage - Reste de l'année

Pour le reste de l'année, les nageurs qui désirent suivre de cours dans des piscines privées ou publiques intérieures peuvent écrire à info@natationbellavance.com ou info@MonMonit.com pour être mis en contact avec un moniteur, lorsqu'ils sont disponibles.

Le système n'est pas automatisé, et est plutôt géré par Natation Bellavance.



Tarifs et dons

Tarifs des moniteurs

Les tarifs des moniteurs ne sont pas affichés publiquement.

MonMonit recommande cependant aux moniteurs de charger au minimum les tarifs suivants:

Pour un cours à 1 enfant à la fois.

60min = 70\$

45min = 60\$

30min = 50\$

Surcharges:

10\$ par enfant additionnel sous la responsabilité du moniteur.

Les tarifs ci-haut ne sont pas des tarifs officiels, mais bien des recommandations faites aux moniteurs par MonMonit

Dans le courriel de confirmation, nous vous partagerons les tarifs du moniteur, qui pourraient être plus ou moins élevés que la recommandation.

Ces tarifs sont recommandés pour que le service soit profitable aux moniteurs qui ont potentiellement peu d'expérience en travail autonome et qui pourraient oublier de comptabiliser les dépenses associées aux cours à domicile ainsi que les impôts.

Tarifs MonMonit et dons

Il n'y a aucun frais pour les nageurs du système de pairage!

Voici les deux raisons qui ont motivé ce choix :

1. Pour certaines familles, les cours privés à domiciles sont la seule option réaliste pour offrir des cours à leurs enfants (moins de disponibilités l'hiver. Obtenir des cours à la ville peut être très difficile, etc.)
2. Vu que les cours privés sont déjà très dispendieux pour certaines familles, nous ne voulions pas ajouter de frais qui pourraient potentiellement empêcher un enfant d'avoir des cours de natation.

Cependant, une fois le processus de jumelage terminé, nous invitons les clients satisfaits et qui peuvent se le permettre à faire un don par virement Interac.



100% des dons seront réinvestis dans l'entreprise pour développer le service et donc améliorer l'expérience des clients.

Nous suggérons un montant de 25\$, mais n'importe quel montant en dessous et au-dessus de ce montant est fortement apprécié.

Les dons peuvent être effectués par virement interac à info@monmonit.com

Question: service de

Réponse: jumelage

Si vous décidez de ne pas utiliser cette question et réponse, veuillez svp nous envoyer la réponse par courriel à info@monmonit.com.



Clauses de non-responsabilité et mises en gardes

La clause de non-responsabilité est principalement dédiée aux moniteurs, puisqu'ils sont les individus qui payent pour le service.

Vous pouvez tout de même consulter le document de clauses de non-responsabilité et de mise en garde sur notre site internet dans la section MonMonit - Jumelage en bas de page: <https://www.natationbellavance.com/monmonit>